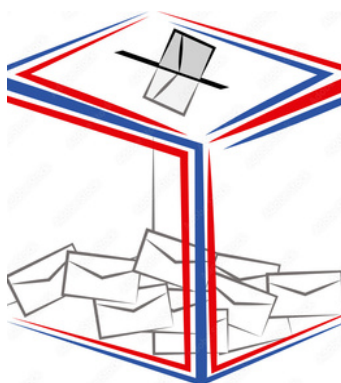


VIVRE A MARIGNY

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS



Maisons fleuries
p. 15



Elections municipales
p. 23



Médailles
p. 6

SOMMAIRE

Le mot du maire	p. 3
 La vie municipale	
Conseil municipal	p. 4
Vœux 2026	p. 5
Médailles	p. 6
Nouvel employé communal	p. 7
Arbre de Noël	p. 8
Etat Civil.....	p. 9
CCAS	p. 10
 La vie des Marignyssois.es	
Comité des fêtes	p. 11-13
Château de Charnes	p. 14
Classement maisons individuelles et cours de fermes fleuries	p. 15
Pluviométrie	p. 16
Commémorations	p. 17
 La vie pratique	
Dates à retenir	p. 18 - 19
Infos pratiques	p. 20 - 29
 La vie rêvée des mets	 p. 30
 La vie en presse	 p. 31 - 49
 Contacts Mairie	 p. 50

LE MOT DU MAIRE

Chères Marignyssoises et chers Marignyssois,

L'année 2025 s'est achevée et 2026 s'ouvre devant nous. Comme chaque année nous formulons le voeu que cette nouvelle page soit plus sereine, plus apaisée et porteuse de projets heureux.

Les événements qui marquent notre monde, notre pays et parfois notre quotidien, nous rappellent que l'avenir ne va pas toujours de soi.



L'ensemble du conseil municipal et moi même souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants arrivés en 2025.

- M. Matthieu BERTRAND et Mme Aura SELVA NEGRETE domiciliés 6 rue de la mairie,
- M. et Mme Jean-Jacques et Karine FAULCONNIER domiciliés 585 chemin des Couets,
- M. et Mme Patrice et Véronique GUEDET-GUEPRATTE domiciliés 455 chemin de Charnes.

En 2025, l'état civil ne compte pas de naissance. Trois mariages ont été célébrés et malheureusement 4 décès sont à déplorer.

Les actions menées en 2025 concernent notamment :

- Le remplacement d'arbres et de rosiers rue Mandon,
- Le remplacement des portes des locaux de stockage aux ateliers communaux,
- Les divers petits travaux dans le bourg,
- Les travaux de voirie sur trois portions de voies goudronnées.

Les projets 2026 sont à l'échelle de la commune :

- Travaux d'entretien de voirie et des bâtiments communaux comme chaque année,
- Remplacement d'arbres autour de la salle polyvalente,
- Choix d'un architecte pour une proposition de transformation des locaux de l'ancienne mairie en studio pour la location.

Je remercie le personnel communal, les bénévoles du CCAS et du comité des Fêtes pour leur implication constante dans la vie communale.

Les membres du conseil municipal et moi même formulons pour chacune et chacun d'entre vous nos meilleurs voeux de bonne et heureuse année.

Votre Maire,
Philippe PRUGNEAU

CONSEIL MUNICIPAL

Depuis l'édition du dernier bulletin, le conseil municipal s'est réuni une fois, le 20 novembre 2025

- Délibération pour le compte financier unique (CFU) concernant le budget à partir du 1^{er} janvier 2026 :

Au moment de la préparation du budget, nous devons pointer le compte administratif issu de notre logiciel de comptabilité avec le compte de gestion issu du logiciel de la trésorerie.

En passant au compte financier unique, le compte administratif et le compte de gestion deviennent un seul et même document.

Le compte financier unique a plusieurs objectifs : favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, améliorer la qualité des comptes et simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

Le CFU sera préparé conjointement par l'ordonnateur et le comptable de la collectivité.

Le conseil municipal à l'unanimité des présents valide la mise en place du compte financier unique pour le budget principal

- Délibération pour la mise en place du paiement par internet (PayFip) via la DGFIP :

Pour offrir de nouveaux services aux usagers de la collectivité, il est proposé un nouveau mode de paiement par internet pour toutes les recettes encaissables.

La Direction des Finances Publiques (DGFIP) a mis en œuvre un traitement informatisé dénommé PayFip dont l'objet est la gestion du paiement par internet. Il propose à l'utilisateur un paiement par carte bancaire ou par virement.

Le conseil municipal à l'unanimité des présents approuve la mise en place du paiement par internet, l'adhésion au service PayFip et autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion.

- Signature de la convention territoriale globale (CTG) pour la période 2026-2030 :

La convention territoriale globale (CTG) arrive à son terme le 31 décembre 2025. La procédure de renouvellement avec la CAF pour la période 2026-2030 est en cours. Pour cela, il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer la nouvelle convention territoriale globale.

Pour rappel, la convention territoriale globale (CTG) permet de coordonner et renforcer les actions afin de développer une offre de services adaptée aux besoins des familles et des habitants, en garantissant une meilleure lisibilité des politiques petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale.

La convention territoriale globale (CTG) permet également d'accompagner les communes dans la mise en œuvre du Service Public de la Petite Enfance en tant qu'autorités organisatrices.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité des présents autorise Monsieur le Maire à signer la nouvelle convention territoriale globale (CTG) pour la période 2026-2030.

VŒUX 2025

Quelques photos de la cérémonie des voeux du 03 janvier 2026.



MEDAILLES

Cinq membres du conseil municipal ont reçu le diplôme relatif à la médaille d'honneur régionale, départementale et communale pour les récompenser d'avoir manifesté un dévouement constant au service de la commune pendant de nombreuses années

Jean-Claude DIAT après 48 années passées au sein de la gestion communale a reçu la médaille échelon or.

Foulques De BARMON après 42 années passées à s'impliquer au sein du conseil municipal a reçu la médaille échelon vermeil.

Jean-Pierre REGNAULT après 36 années passées dans la gestion communale a reçu la médaille échelon vermeil.

Robert ERAUD après 30 années passées à s'impliquer dans le conseil municipal a reçu la médaille échelon argent.

Didier REGNAULT après 24 années passées à participer à la vie communale a reçu la médaille échelon argent.

Tous les cinq, aujourd'hui retraités, ont toujours trouvé le temps de rendre service à notre collectivité. Ils furent, les uns comme les autres des collaborateurs dévoués.

Je les remercie tous de leur implication dans la vie communale pour nous tous.



DOMINIQUE HENRI, NOUVEL EMPLOYÉ COMMUNAL

Depuis le 1er septembre 2025 Dominique HENRI, choisi entre plusieurs autres candidats est le nouvel agent technique à plein temps de la commune.

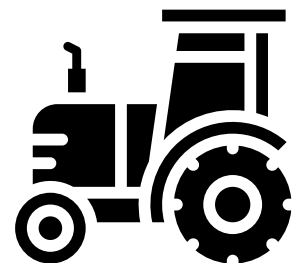
Il est domicilié à Souvigny.



Il s'est parfaitement adapté à notre commune et à ses nouvelles fonctions.

Son sérieux, sa motivation et son sens du service sont appréciés de tous. Je le remercie pour son engagement au quotidien.

Nous lui souhaitons de s'épanouir pleinement dans ses nouvelles fonctions à nos côtés.



ARBRE DE NOEL

Le 6 décembre 2025 les enfants de la commune ont assisté à un spectacle de marionnettes proposé par la COMPAGNIE EN LA. L'après-midi s'est poursuivie par l'arrivée du Père Noël pour le plus grand bonheur de tous.

Pour clôturer cette journée un goûter a été offert aux petits et aux grands.



ETAT CIVIL



Mariages

Etienne SOULIER & Marie-France GRANDJEAN
Le 19 avril 2025

Christophe GUICHARD & Caroline CRETIER
Le 02 août 2025

François De FROMENT & Clémence ROISSARD
Le 19 septembre 2025



Décès

Marie-Thérèse DUPUIS
Décédée le 27 janvier 2025

Maryse GARDET
Décédée le 10 février 2025

Simone COUTURIER
Décédée le 04 septembre 2025

Anna DECHET
Décédée le 25 novembre 2025

CCAS

Le 12 octobre 2025 le CCAS a organisé son traditionnel repas annuel réunissant une quarantaine de personnes autour d'un moment chaleureux et convivial. Cette rencontre, toujours très appréciée, a permis aux participants de partager un délicieux repas concocté par le traiteur "AUX FINS PALAIS" et Jean-Marie THOMAS pour les desserts, dans une atmosphère détendue et amicale.



L'animation musicale assurée par Dominique POPELIER a su mettre une belle ambiance grâce à son répertoire musical. L'après-midi s'est poursuivie dans la bonne humeur avec les parties de belote.



Franck SOUVERAIN, le dernier Président du l'US Marigny a fait don de l'argent toujours sur le compte de l'USM, au CCAS de la commune. Un chèque de 4 189.32 € a été remis au président du CCAS lors du repas d'automne devant tous les convives.

COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes à fond la forme !

Le millésime 2025 du comité des fêtes peut être qualifié d'excellent cru : les cinq manifestations figurant à son programme ayant en effet connu un beau succès populaire, même si la fréquentation du concours de pétanque a été un cran en retrait, notamment contrariée par la concurrence des concours officiels.

Depuis 2011, le théâtre est le premier bouillonnement de l'année du comité. Devant son succès grandissant, à la représentation du samedi s'est ajoutée depuis l'an dernier celle du dimanche après-midi. Au cumul, c'est environ 180 spectateurs qui se sont divertis, et pas qu'un peu, avec la pièce écrite par les membres de Piloufaces eux-mêmes, acteurs ou pas ! Rendez-vous est déjà pris pour 2026, les samedi 28 et dimanche 29 mars avec les deux présentations de la pièce écrite par Evelyne Albouy de la troupe Piloufaces, et nous reverrons avec plaisir sur les planches le régional de l'étape, Didier Régnault. Et, cette fois encore, le public sera nombreux pour une double raison. D'abord, la comédie de boulevard est toujours un gage d'éclats de rire dans la salle, mais aussi parce que 2026 verra la célébration des 35 années de passion des membres de Piloufaces pour le théâtre.



Deuxième volet de la saga Marignyssoise, la marche de l'omelette, 27ème du nom, a elle aussi été plébiscitée par les 201 marcheurs qui sont toujours élogieux sur la beauté des tracés et la qualité du fléchage, même si cette année, des plaisantins d'un goût plus que douteux ont cru intelligent d'arracher des piquets indicateurs ou de les changer de direction, occasionnant par la même un beau désordre, notamment pour ceux qui avaient oublié de faire suivre leur boussole ! Heureusement, le réactif président Philippe Aubenas accompagné de quelques bénévoles a, en deux temps, trois mouvements, remis tous les égarés dans la direction ad-hoc ! Tout au long des deux parcours, la chaleur était si intense que certaines personnes sensibles au rayonnement de notre bien bon soleil ont préféré jeter l'éponge, et abrégé leur déambulation en regagnant précipitamment le point de départ, principalement en voiture.

COMITÉ DES FÊTES

Quant à la fameuse omelette, elle a été engloutie par près de 90 affamés, et même si la salle des fêtes n'était pas comble, cela n'a coupé l'appétit de personne ! Et la 28ème aura lieu le samedi 2 mai 2026.

Traditionnellement acte 3 du cycle des réjouissances, la fête au village a elle aussi bénéficié de la générosité du soleil, tant et si bien que les premiers enfants et parents n'ont pointé le bout de leur nez qu'en toute fin d'après-midi. Cela n'a pas rebuté les adeptes, petits et plus grands, des jeux en bois qui ont donné lieu à des affrontements forcenés pour être le meilleur. Quant à Michel Mortelier, le driver de la placide jument comtoise Solène, il a brillé par son absence, pris par ailleurs qu'il était, avec en conclusion pas d'escapade équine à travers Marigny !



Concernant le feu d'artifice, si le public a échappé d'extrême justesse à la noyade, il le doit sans conteste au flair du maire Philippe Prugneau qui, pressentant l'ouverture des vannes célestes, a signifié à l'artificier de s'activer sans délai avant que de très nombreuses gouttes d'eau ne s'abattent sur le village à peine la dernière fusée tirée.

D'un côté plus terre à terre, les amusements c'est très bien, mais ça ne remplit jamais les estomacs. Aussi, les chefs étoilés du comité se sont retroussés les manches et tous ceux qui ont défilé devant eux assiette en main, ont tant apprécié ce qu'elles contenaient qu'ils s'en pourlèchent encore les babines. Et, pour un peu, on aurait pu ranger leurs assiettes sans les laver !



Quatrième étape, le concours de pétanque. Avec 22 doublettes, il n'y a évidemment pas de quoi allumer des feux de Bengale, ni sauter au plafond, mais c'est un début prometteur car la date était plus ou moins bien adaptée, le nombre de concours officiels le même jour ayant considérablement siphonné les pétanqueurs. Par contre, les participants ont semblé être contents de leur sort, aussi l'an prochain, ce concours au demeurant bien agréable sera reprogrammé le samedi 19 septembre.

COMITÉ DES FÊTES

Enfin, cinquième et dernière phase du planning du comité, la soirée orientale. L'an dernier, une première innovation avait remporté un gros succès avec les Talons Résille, transformistes, qui avaient véritablement enchantés l'assistance. Et cette année, la démonstration de danses orientales présentées par Lena Akhatar, a également ravi les convives, tant par sa grâce, ses évolutions et sa spontanéité. D'ailleurs, Lena Akhatar a invité à venir la rejoindre en plusieurs fois, ce qui a donné à la soirée un bel air de convivialité. Seul bémol, on aurait vraiment aimé que l'exhibition de Lena dure plus longtemps ! Quant au couscous, il s'est situé au niveau où on l'attendait, c'est-à-dire au top !

Par contre, rien n'est encore décidé pour la dernière manif de l'année qui se déroulera le samedi 12 ou le samedi 19 décembre 2026.



Assemblée générale du Comité.

Elle s'est tenue le vendredi 9 janvier 2026 à la salle des fêtes en présence de son président d'honneur Philippe PRUGNEAU.

Si trois membres ont démissionné pour raisons personnelles (Mathieu REGNAULT, Marlène FONTAINE et Jean-Christophe DECEUNINCK), ils n'ont pour l'instant été remplacés que par Dominique HENRI, le nouvel employé communal auquel on souhaite la bienvenue au sein du comité.

Le bureau :

Président d'honneur, Philippe PRUGNEAU ; président, Philippe AUBENAS ; vice-président, Bruno AUPETIT ; trésorier, Didier REGNAULT ; trésorier-adjoint, Jean-Claude DIAT ; secrétaire Anaïs VOCANT ; secrétaire-adjoint, Guillaume REGNAULT ; Vérificateurs aux comptes, Joëlle AUPETIT et Dominique HENRI ; communication, Jean-Jacques PINSON ; membres, Julien FRIBAULT.

ANIMATIONS ESTIVALES AU CHATEAU DE CHARNES



Cet été diverses activités culturelles ont eu lieu au château de Charnes. Le 29 juillet 2025 près d'une centaine de spectateurs ont assisté dans la cour du château à la représentation de l'opéra "la Bohème" de Puccini.

Du 1er au 6 août 2025, c'est le festival "Théâtre de Bourbon" que le château de Charnes a accueilli. Comme chaque année le public était au rendez-vous et a apprécié chacune des représentations.



Pour conclure cet été festif, le public est revenu nombreux le 16 août 2025 pour assister au concert Preludia avec le quatuor à cordes ZAIDE.



CLASSEMENT COMMUNAL 2025

MAISONS ET COURS DE FERMES FLEURIES

MAISONS INDIVIDUELLES ET COURS DE FERME TRÈS BIEN FLEURIES

Jean-Luc et Martine BELLIEU
Jean-Claude et Marie-Thérèse CHABOT
Guy De FROMENT
Jean-Claude DIAT
Luc et Marie-Jo FILLERE
Alain et Martine HAMEL
Franck SOUVERAIN et Nathalie BRUNET



MAISONS INDIVIDUELLES ET COURS DE FERME BIEN FLEURIES



Bruno et Michèle BERNADON
Jean-Paul COUTURIER
Antoine et Clotilde De BARON
Christophe et Aurélie PACAUD
Jean-Paul et Jacqueline PERRONY
Didier REGNAULT et Carole DIDIER
Jean-Pierre et Michèle REGNAULT
Etienne et Marie-France SOULIER
Anne-Marie SURLEAU



PLUVIOMETRIE 2025

2025 : Coup de chaud !



L'année 2025 est une année douce. En effet le thermomètre monte à 19 degrés au mois de février pendant quelques jours, la végétation se réveille mais trop tôt !

Le premier trimestre n'est pas très arrosé mais les orages précoces et « très localisés » engendrent des pluviométries différentes sur le département. On observe même de grosses différences à quelques kilomètres, par exemple il a été recueilli 29 mm au mois de mai aux Guillemignots et 50 mm aux Taillis.

La chaleur s'installe précocement. En avril la température grimpe à 27 degrés au maximum. Le 31 mai le thermomètre atteint 32 degrés à l'ombre et la pluviométrie est déficitaire. On observe également de faibles températures à cette période (1 degré le 18 mai).

Les mois de juin, juillet et août sont chauds avec de grosses amplitudes. Par exemple il a été relevé 40.1 degrés le 2 juillet l'après-midi et 5 degrés le 9 juillet au matin.

Cependant août connaît quelques averses orageuses bénéfiques pour la nature, 70 mm sont recueillis à Marigny.

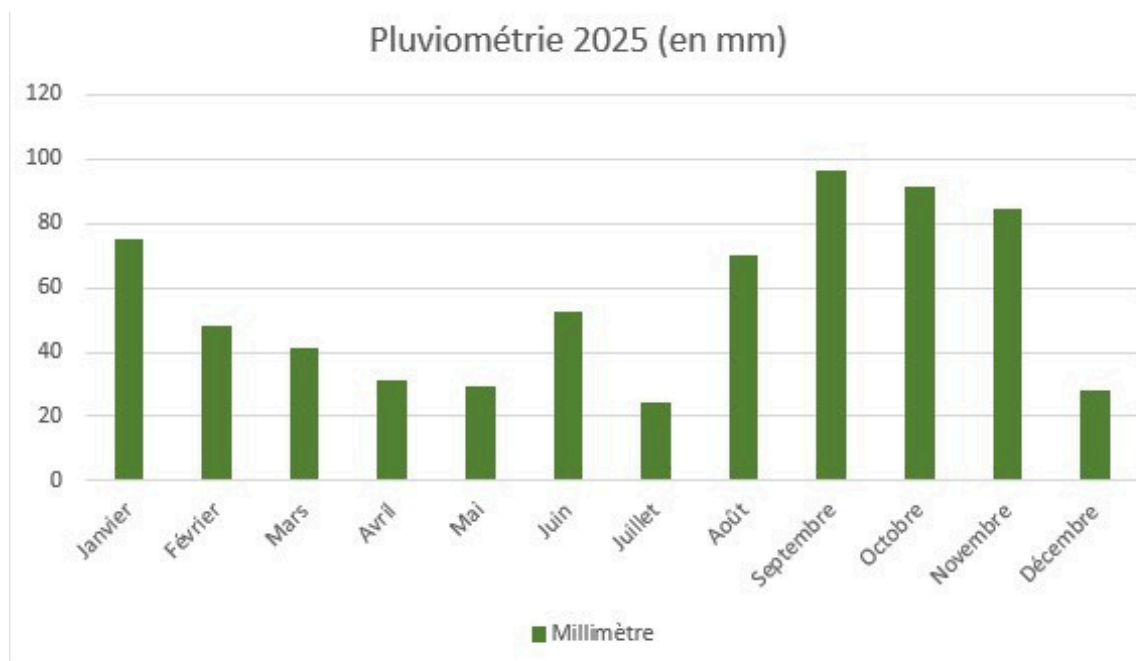
Après un début d'année déficitaire en pluviométrie, les pluies reviennent cet automne : environ 200 mm cumulés sur les mois de septembre et octobre, de quoi raviver la nature.

La fin d'année est marquée par le retour du froid, - 5 degrés sont observés le 19 novembre et -9,7 degrés le 31 décembre.

Quelques flocons rendent Noël encore plus magique le 24 décembre.

Depuis ces 85 dernières années des épisodes secs et aussi des épisodes pluvieux sont observés. 1953 fut une année très sèche pour la commune avec seulement 485 mm et au contraire, il a été relevé 1092 mm sur la commune en 1977.

669 mm ont été relevés cette année, 824 mm l'année dernière. Sur une moyenne de 20 ans il a été recueilli 765.6 mm sur le poste météo France de Marigny.



COMMÉMORATION DU 27 AOÛT 1944



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918



DATES À RETENIR EN 2026

Dimanches 15 et 22 mars 2026

Elections municipales

Samedi 28 mars 2026 à 20 h et dimanche 29 mars 2026 à 15 h

Théâtre du Comité des fêtes

Samedi 2 mai 2026

Marche de l'omelette du Comité des fêtes

Vendredi 8 mai 2026

Cérémonie commémorative de la victoire de 1945 (11 h aux abords du monument de la forêt)

Samedi 13 juin 2026

Marigny en fête

Vendredi 24 juillet 2026

Concert Préludia - Quatuor de saxophones
Ellipsos à Charnes

Vendredi 31 juillet 2026 au jeudi 6 août 2026

Théâtres de Bourbon à Charnes

Dimanche 23 août 2026

Commémoration en mémoire des six fusillés du 27 août 1944 (11 h aux abords du monument de la forêt)

Samedi 19 septembre 2026

Concours de Pétanque du Comité des fêtes

Dimanche 11 octobre 2026

Repas d'automne du CCAS

Mercredi 11 novembre 2026

Cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918 (11 h aux abords du monument du bourg)

Samedi 5 décembre 2026

Arbre de Noël



DATES À RETENIR EN 2026

CHÂTEAU DE CHARNES

Vendredi 24 juillet 2026 - 20h30

Concert Préludia- Quatuor de saxophones Ellipsos

Vendredi 31 juillet 2026 - 20h30

Bel-Ami - Guy de Maupassant

Théâtres de Bourbon

Samedi 1er août 2026 - 20h30

Phèdre - Jean Racine

Théâtres de Bourbon

Dimanche 2 août 2026 - 20h30

La guerre de Troie - Jean Giraudoux

Théâtres de Bourbon

Mardi 4 août 2026 - 20h30

L'éducation de Rita - Willy Russell

Théâtres de Bourbon

Mercredi 5 août 2026 - 20h30

On ne badine pas avec l'amour - Alfred de Musset

Théâtres de Bourbon

Jeudi 6 août 2026 - 20h30

Opéra - bouffe La Périhole - Jacques Offenbach

Théâtres de Bourbon

Visites du château

Visites extérieurs libres toute l'année

Visites guidées (nombre de visiteurs à confirmer)

- Du 15 au 30 juin 2026 : Tous les jours de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h
- Du 15 juillet au 15 août 2026 : Tous les jours de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h
- Du 7 au 25 septembre 2026 : Tous les jours de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h

Visites guidées possibles à la demande toute l'année

Ouverture spéciale pour les Journées du Patrimoine

Renseignements et réservations :

06.07.18.89.58

xavier.defroment@gmail.com

INFORMATIONS PRATIQUES

LOCATION SALLE POLYVALENTE

Depuis le 1er janvier 2024, les tarifs pour la location de la salle polyvalente sont les suivants :

Pour les particuliers de la commune :

- 200 € les week-ends et jours fériés
- 80 € un jour de semaine non férié
- 80 € forfait nettoyage (tables, chaises et vaisselle non comprises).

.

Pour les personnes extérieures :

- 350 € les week-ends et jours fériés
- 130 € un jour de semaine non férié
- 80 € forfait nettoyage (tables, chaises et vaisselle non comprises).

Modalités :

- Un chèque d'arrhes de 50 % du prix de la location sera demandé au moment de la réservation.
- Le solde de la location sera à régler le jour de l'état des lieux d'entrée
- Une attestation d'assurance ainsi qu'un chèque de caution de 750 € seront demandés (ce chèque ne vous sera rendu que si aucune dégradation n'est constatée lors de l'établissement de l'état des lieux de sortie).

De la vaisselle peut être prêtée gracieusement par la commune. En cas de casse ou de perte, elle devra être remboursée.



INFORMATIONS PRATIQUES

SDE 03 (Syndicat départemental d'électricité de l'allier)

Horaires :

Du lundi au jeudi

8 h 30 – 12 h 00 / 13 h 30 – 17 h 30

Le vendredi et veille de jour férié

8 h 30 – 12 h 00 / 13 h 30 – 16 h 30

(fermé le samedi, le dimanche et jours fériés).

Adresse :

11 Les Sapins

CS 700026

03401 YZEURE CEDEX

Téléphone : 04 70 46 87 30

Site : <http://www.sde03.fr>

DÉCHÈTERIE DE COULANDON

Horaires :

Du mardi au samedi

9 h 00 - 12 h 30 / 13 h 45 - 17 h 30

(fermée le lundi, le dimanche et jours fériés).

Adresse :

ZA Pièce du Chêne

03000 Coulandon

Téléphone : 04 70 46 08 41

Le SICTOM Nord Allier a mis en place le contrôle d'accès en déchèterie par lecture de plaque d'immatriculation.

Ce système est effectif depuis le 1er juillet 2022. Il n'est pas payant mais avec inscription obligatoire.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site <https://www.sictomnordallier.fr> onglet "Les déchèteries".

Pièces à fournir :

- Copie carte grise
- Justificatif de domicile (- de 3 mois)

Contrôle d'accès par lecture de votre plaque d'immatriculation

+ SIMPLE
+ FLUIDE
+ SÉCURISÉ



ENREGISTREMENT PRÉALABLE OBLIGATOIRE

INFORMATIONS PRATIQUES

Enquête sur la réduction des déchets

Dans le cadre de l'élaboration du Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) pour la période 2025-2030, le Sictom Nord Allier lance une enquête auprès de ses usagers afin de connaître leurs habitudes et leurs pratiques en termes de réduction des déchets.

Ce questionnaire en ligne (<https://form.dragnsurvey.com/survey/r/7466e06d>) est publié jusqu'au 28 janvier et interroge les habitants sur le compostage, la seconde main, la réparation ou encore le gaspillage alimentaire. Ils sont également questionnés sur leurs besoins et les projets qu'ils souhaiteraient voir se développer en priorité sur le territoire.

Cette enquête représente l'une des premières étapes de la construction du programme de prévention des déchets.

On a besoin de vous !

Comment réduisez-vous vos déchets ?

Répondez à notre enquête en scannant le **QR code** ci-dessous, cela ne vous prendra que 5 minutes pour un service plus proche de vous.

Scannez-moi !

www.urls.fr/iDT0tV

Merci pour votre participation.

Suivez-nous sur www.sictomnordallier.fr

dragm survey
Enquête auprès de la population dans le cadre du renouvellement du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) du Sictom Nord Allier
Page 1 / 3

SICTOM Nord Allier

EODD
ingénieurs conseils

INFORMATIONS PRATIQUES

Elections municipales 2026

Les prochaines élections des conseillers municipaux se tiendront les dimanches 15 et 22 mars 2026. A cette occasion, les électeurs désigneront leurs conseillers municipaux et communautaires pour un mandat de 6 ans.

Dans les communes de moins de 1 000 habitants (dont Marigny) ils sont élus au scrutin de liste paritaire à deux tours. La pratique du panachage va définitivement disparaître en 2026 : il deviendra impossible de rayer ou rajouter des noms sur un bulletin de vote, ou de modifier l'ordre des candidats se présentant de façon groupée sous peine de voir le bulletin déclaré nul.

Les candidats devront se présenter sur des listes paritaires, avec alternance homme/femme.

Pour pouvoir voter, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales. La date limite d'inscription est fixée au 6 février 2026.

Deux possibilités s'offrent à vous :

- **en ligne** : rendez-vous sur service-public.fr. Vous devez fournir une version numérisée d'un justificatif de domicile récent (moins de 3 mois) et d'une pièce d'identité valide (passeport ou carte nationale d'identité).
- **en mairie** : présentez vos justificatifs de domicile (moins de 3 mois) et d'identité, ainsi que le formulaire Cerfa n°12669 de demande d'inscription (disponible en mairie).



A RETENIR

Calendrier des élections municipales 2026

- 6 février : date limite pour s'inscrire sur les listes électorales
- 15 mars : premier tour de scrutin
- 22 mars : second tour de scrutin

LES AUTRES SERVICES À LA DEMANDE ALÉO



Aléo Campus

Le service Campus s'adresse aux élèves ou étudiants qui se rendent dans leurs établissements scolaires ou universitaires.

Un justificatif daté sera demandé lors de votre première réservation.

Départ uniquement de la Gare SNCF vers :

Arrêt Place d'Allier
Arrêt Commissariat/Lycée
Banville (Lycée Banville, IRFFSA)
Arrêt Campus Universitaire
Arrêt Yzeure Hôtel de Ville (Lycée Jean Monnet)
Arrêt Lycée Agricole Neuvy



Circule uniquement le dimanche et les jours fériés, en période scolaire et veille de rentrée scolaire, de 19h à 21h30.



Tarif : Ticket unitaire TAD 1€50 (les cartes d'abonnements ne sont pas autorisées).



Aléo Tempop

Le service Tempop s'adresse aux habitants des communes de Moulins, Avermes et Yzeure qui travaillent en horaires décalés sur les zones d'activités suivantes :

Le Centre Hospitalier de Moulins
Le CHS d'Yzeure
Les commerces et entreprises situées sur l'axe Route de Lyon (RD707)
Le parc d'activités commerciales et de services de la Mothe à Moulins/Yzeure
Le parc d'activités industrielles et artisanales Robet à Yzeure
La ZAC des Portes de l'Allier
Le parc logistique et industriel « Les Petits Vernats »
Les commerces et entreprises situés sur l'axe Route de Paris (RD707)



Toute l'année, du lundi au vendredi (sauf jours fériés), de 4h30 à 7h00 et de 19h à 20h30.
La réservation se fera depuis un arrêt du réseau Aléo situé sur l'une des 3 communes, vers un arrêt de l'une des zones d'activités citées ci-dessus.



Tarif en vigueur sur le réseau Aléo (sauf abonnement scolaire).

LES BONNES PRATIQUES DU TRANSPORT À LA DEMANDE



Un service de transport occasionnel.

Le TAD est un service de transport occasionnel, les réservations sont assurées uniquement dans la limite des places disponibles.



Un délai à respecter.

Un délai d'au minimum 1h30 doit être respecté entre l'aller et le retour.



5 trajets maximum par semaine.

Un usager pourra effectuer 5 trajets maximum par semaine (1 aller-retour = 2 trajets).



L'accompagnement d'un enfant.

Les enfants de moins de 11 ans doivent être accompagnés d'un adulte.



Un usager scolaire peut utiliser le TAD.

Les usagers scolaires (de plus de 11 ans) sont autorisés à utiliser le TAD uniquement pendant les vacances scolaires, les mercredis après-midi à partir de 13h30 et les samedis.



Se présenter 5 minutes avant l'heure.

Présentez-vous à l'arrêt 5 minutes avant l'heure de votre réservation, pour ne pas pénaliser les usagers suivants, les conducteurs ne pourront pas attendre au-delà de l'horaire initialement prévu.



Une suspension d'accès au service.

En cas d'annulation tardive ou d'absence à l'heure de rendez-vous, une suspension de l'accès au service ainsi qu'une pénalité de 15€ seront appliquées, après un premier avertissement.

AGENCE COMMERCIALE **ALÉO**

Place Jean Moulin, 03 000 MOULINS

Du lundi au vendredi 8h30-12h / 14h-18h, le samedi 9h à 12h

En période de vacances scolaires : du lundi au vendredi 9h-12h / 14h-17h, le samedi matin 9h-12h (Agence fermée le samedi matin en juillet et août).

SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD)



Formulaire de réservation en ligne

Réservez votre trajet en appelant le 04 73 60 41 60

(du lundi au samedi, de 7h à 19h, hors jours fériés)

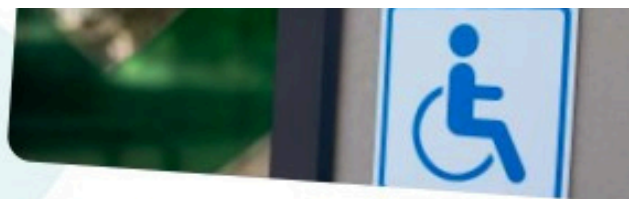
Vous pouvez également transmettre votre demande de réservation à l'adresse mail suivante :

reservation.moulins@keolis.com

Allo Aléo
04 70 20 23 74

Pour **d'informations**, rendez-vous sur le site **moulins-bus.com**





Le service de Transport de Personnes à Mobilité Réduite (TPMR):

Qui y a accès ?

Service réservé aux personnes titulaires de la **Carte Mobilité Inclusion (CMI) Invalidité (incapacité supérieure à 80%)**, ayant complété le dossier d'admission fourni sur demande à la Boutique Aléo ou à la centrale de réservation.

Une demande d'accès temporaire peut être faite sur présentation du dossier d'admission accompagné d'un certificat médical. La demande sera étudiée par les services de Moulins Communauté et de Keolis Moulins.

Comment ça marche ?

Le service TPMR est un service de transport à la demande, nécessitant une réservation. Les usagers PMR peuvent effectuer une réservation d'adresse à adresse, sur les 3 zones de Transport à la Demande Aléo, aux horaires définis pour chacune. *Un usager pourra effectuer 5 trajets maximum par semaine (1 aller-retour = 2 trajets).*

1€30

Ticket unitaire PMR

Gratuit pour l'accompagnant(e) d'une personne à mobilité réduite ne pouvant se déplacer seule.

Les conducteurs et conductrices du service TPMR

Votre réservation



04 73 60 41 60

- **Par téléphone** du lundi au samedi (hors jours fériés) **de 7h à 19h**
- En remplissant le formulaire sur notre **site internet** dans la rubrique « Aléo à la demande »
- **Par mail** à l'adresse suivante :

reservation.moulins@keolis.com

sont **formés à l'accueil et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.**

Les véhicules dédiés à la réalisation du service TPMR sont équipés de **rampes manuelles** situées à l'arrière des véhicules.

Le règlement d'utilisation est le même que celui du TAD (hormis pour les points d'arrêts).

INFORMATIONS PRATIQUES

Gilets jaunes

Moulins communauté est Autorité Organisatrice de la Mobilité sur son territoire et, à ce titre prend en charge la gestion des transports scolaires.



La sécurité des élèves reste au coeur de leurs préoccupations, c'est pourquoi Moulins communauté a souhaité mettre l'accent sur ce thème à l'occasion de la dernière rentrée scolaire.

Chaque élève du territoire sera équipé d'un gilet de sécurité haute visibilité afin que tous les enfants et adolescents puissent faire les trajets domicile/arrêt de car de façon la plus sécurisée qui soit.

Le port de ce gilet de sécurité est vivement recommandé pour tous les élèves, à la montée comme à la descente du car et tout au long du cheminement piéton entre le domicile et le point d'arrêt, afin de sécuriser leurs trajets à pied.

Les familles concernées ont reçu un courrier de Moulins communauté les invitant à récupérer les gilets de sécurité en mairie.



MAISON FRANCE SERVICE

Une Maison France Services est un lieu unique, près de chez vous, où vous pouvez :

- être accueilli par une personne réelle (un agent formé),
- obtenir de l'aide pour vos démarches administratives,
- utiliser un ordinateur, une imprimante, un scanner, avec accompagnement.

Quelles démarches peut-on y faire ?

Les agents peuvent vous aider pour les services de :

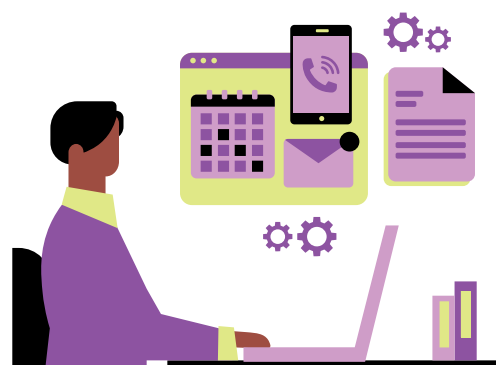
- CAF (allocations, RSA, APL...)
- Assurance Maladie (carte Vitale, remboursements...)
- Impôts
- France Travail
- Retraite
- Préfecture (cartes grises, permis...)
- La Poste
- MSA (agriculteurs)

À quoi ça sert concrètement ?

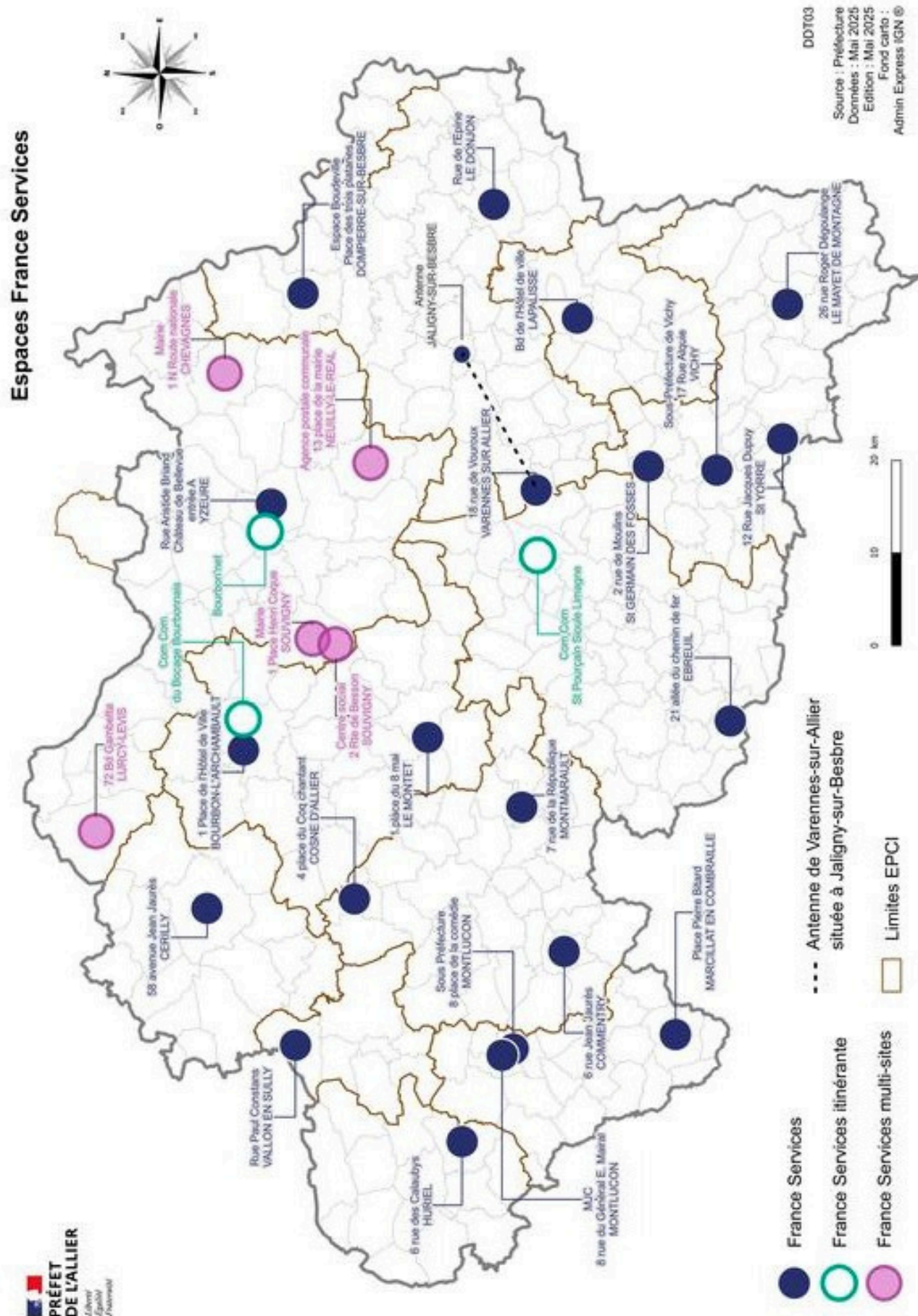
- Comprendre un courrier administratif
- Créer ou utiliser un compte en ligne
- Remplir un formulaire
- Scanner et envoyer des documents
- Être accompagné si on n'est pas à l'aise avec Internet

C'est pour qui ?

- Tout le monde, gratuitement



MAISON FRANCE SERVICE





Cake moelleux pomme, cannelle & sirop d'érable



Ingrédients (4 personnes)

- 2 œufs
- 120 g de compote de pommes sans sucre ajouté
- 60 g d'huile neutre
- 50 g de sirop d'érable
- 180 g de farine (T80 ou petit épeautre)
- 1 cuillère à café de cannelle
- 1 sachet de levure chimique
- 2 pommes coupées en petits morceaux



Astuce :

délicieux nature ou accompagné d'un filet de sirop d'érable au moment de servir.



Préparation

- 1 Dans un saladier, fouetter les œufs avec la compote, l'huile et le sirop d'érable.
- 2 Ajouter la farine, la cannelle et la levure, puis mélanger jusqu'à obtenir une pâte homogène.
- 3 Incorporer délicatement les morceaux de pommes.
- 4 Verser la préparation dans un moule préalablement graissé.
- 5 Enfourner 35 minutes à 170 °C.
- 6 Laisser tiédir avant de démouler... et savourer 😊



ARTICLES LA MONTAGNE

Sauf mention contraire, les articles de cette revue de presse sont signés Jean-Jacques PINSON

MARIGNY

L'église romane à visiter ce samedi

Après l'eau et les ponts l'an dernier, ce sont les églises romanes qui seront le thème central du programme estival de Pays d'art et d'histoire de Moulins-Communauté. Seize communes ont été retenues et parmi elles se trouve Marigny avec son église Saint-Pourçain datant des XI^e et XII^e siècles.

Un circuit alliant nature et patrimoine à travers le bocage Marignyssois, avec un guide conférencier, est proposé les jeudis 24 juillet et 7 août. Le rendez-vous est fixé devant l'église Saint-Pourçain à 9 heures. La randonnée passera par la Paire au Jot, le Château de Charnes où une escale est prévue pour quelques commentaires sur le site par les propriétaires Xavier et Christine de Froment, puis les Gillets et les Guileminots avant le retour à l'église Saint-Pourçain dont la découverte (ou la redécouverte) sera faite au gré du conférencier, au départ ou à l'arrivée du petit périple. La fin de la promenade dans la nature est prévue aux environs de midi.

D'autre part, le mercredi



SYMBOLES. Au-dessus de l'autel, ce qu'il reste des peintures de la voûte de l'église Saint-Pourçain. Au centre, l'Agneau de Dieu, et autour quatre figures qui évoquent Saint Mathieu (homme ailé), Saint Marc (lion ailé), Saint Luc (taureau ailé) et Saint Jean (aigle).

6 août, un circuit découverte des églises romanes de Neuvy, Coulandon et Marigny, d'environ 2 h 30, avec un guide conférencier, est organisé. Philippe Prugneau, maire de Marigny ne cache d'ailleurs pas sa satisfaction : « Ce genre de manifestations est valorisant pour les communes concernées même si leur exposition est sans com-

mune mesure avec des lieux comme le CNCS ou le PAL par exemple, et donne de l'attractivité à notre territoire Bourbonnais ». Le rendez-vous est fixé à 16 heures devant l'église Saint-Vincent de Neuvy, et la visite se poursuivra avec l'église Saint-Martin à Coulandon pour se terminer par l'église Saint-Pourçain de Mari-

gny, les participants devront se déplacer avec leurs véhicules personnels. ■

Pratique. Tarif pour chaque visite : Adultes, 6 € ; enfants 12 à 18 ans et étudiants, 3 € ; moins de 12 ans et demandeurs d'emploi, gratuit. Réservation et retrait des billets sur moulins-tourisme.com ou sur place, à la Maison de la rivière Allier (Tél. 04.63.86.31.12) et à l'Office de tourisme (04.70.44.14.14).

17/07/2025

21/07/2025

■ **MARIGNY**

Première célébration dans la pagode



DANS SES MURS. Après plusieurs années d'attente, le bonze Marignyssois Phonexay Souvahnaphoum a enfin pris possession de son véritable lieu de prières.

Pour la première fois de sa courte histoire, une célébration s'est déroulée à l'intérieur de la pagode de La Luronne, et non sous un barnum de circonstance, comme ce fut le cas à de nombreuses reprises depuis 2021.

La cérémonie de l'entrée du Carême s'est tenue dans la salle de prières de la pagode qui, même si les murs sont encore à l'état brut, est maintenant sommairement aménagée. Plusieurs statues de Bouddha trônent, entourées de divers objets de décoration.

Deux jours, lors du week-end de fête nationale, ont été consacrés aux

rituels habituels, sermons du bonze Phonexay Souvahnaphoum, prières et offrandes. De plus, le dimanche a été organisé le Boun Bang Fai, la fête des fusées censée amener fécondité et déclencher la saison des pluies.

Les pagodes de Besançon, Châteauroux, Moulins, Paris, Blois, Dammarié, Bonneville, Châtellerault et Bourges ont présenté diverses chorégraphies avec leurs fusées tirées uniquement de façon symbolique.

Danses sacrées et profanes ont mis un terme aux festivités de l'entrée du Carême qui prendra fin le mardi 7 octobre. ■

MARIGNY ■ Le programme du festival Théâtres de Bourbon

Six soirées théâtre à Charnes

Pour la 5^e année consécutive, Théâtres de Bourbon s'installe à Charnes avec une programmation très éclectique et de grande qualité.

O n y retrouve les grands thèmes du pouvoir, de l'argent, de l'amour et de la mort, mais une grande place est aussi réservée à l'humour. L'an dernier, quelque 800 spectateurs s'étaient déplacés pour les 5 représentations. Cette année, il y en aura 6 qui, comme habituellement, se dérouleront au choix du metteur en scène et des artistes, dans la cour d'honneur, au sein des jardins, à proximité du canal ou, dans le pire des cas si la météo est défavorable, sous l'ancienne grange datée 1615. Le programme.

Vendredi 1^{er} août. *Siegfried au pied levé*, de Robert Bouvier (Compagnie du Passage). Robert Bouvier évoque et incarne la cinquantaine de personnages drôles et attachants qui l'ont marqué. Une heure et demie de folie douce, un véritable hymne au théâtre.

Samedi 2 août. *Ceux qui restent*, de Camille Prioul (La compagnie PLOP). Plein de vie bien qu'abordant le sujet de la mort, la pièce fait la part belle aux sentiments sans jamais tomber dans le pathétique. On pleure un peu, mais on rit beaucoup !

Dimanche 3 août. *Le Ma-*

riage est aussi nocif que les cigarettes et tellement plus cher, d'après Oscar Wilde (Compagnie de la Fortune-Théâtre en Soi). Une vision piquante des rapports entre l'homme et la femme, mais on sort du spectacle le cœur léger.

Lundi 4 août. *Le Souper*, de Brisville (Compagnie Théâtre du Noud-Ouest). Une réflexion sur l'art du pouvoir, l'ambition personnelle et le destin d'une nation, à travers une joute oratoire ciselée entre deux génies politiques Charles-Maurice de Talleyrand et Joseph Fouché.

Mardi 5 août. *Odyssée*, de Camille Prioul, d'après Ho-

mère (La compagnie PLOP). Ulysse rentre enfin chez lui et sur le chemin du retour il conte ses malheurs à ses hôtes. À travers un mythe, 27 personnages, 3 foules et 1 bélier, Camille Prioul revisite à sa façon l'Odyssée dans une tempête de rires, de colères et de peurs.

Mercredi 6 août. *Les Fourberies de Scapin*, de Molière (Compagnie de la Fortune-Théâtre en Soi). Le festival serait probablement incomplet sans Molière ! Dépourvus de l'accord de leurs parents respectifs, Octave s'est marié en secret avec Hyacinthe, une jeune fille pauvre,

et Léandre est tombé amoureux de Zerbinette, une Égyptienne. Pour résoudre leurs problèmes, les fils se confient au valet de Léandre, Scapin qui, grâce à ses fourberies, fera triompher la jeunesse et l'amour ! ■

Pratique. Les représentations débutent à 20 h 30. Plein tarif, 20 € ; tarif réduit, 10 € (Moins de 18 ans, étudiants de moins de 26 ans, familles nombreuses et groupes de plus de 10 personnes, bénéficiaires des minima sociaux, personnes en situation de handicap, chômeurs, membres de l'association [dès la 3^e entrée] et titulaires du Pass'Festival à 25 €). Site : www.theatresdebouillon.com. Pour plus d'informations exclusivement par mail : xavier.defroment@gmail.com ou SMS : 06.07.18.89.58.



ENTHOUSIASME. Le succès populaire de Théâtres de Bourbon avait été au rendez-vous à Charnes pour toute l'édition 2024, comme ici lors de l'opéra-bouffe "La Grande-Duchesse de Gerolstein" d'Offenbach.

01/08/2025

■ MARIGNY

Une randonnée patrimoine très appréciée

À l'initiative de Moulins-Communauté, la première randonnée/patrimoine réunissant une douzaine de personnes, parmi lesquelles le maire Philippe Prugneau, s'est déroulée avec à sa tête Antoine Estienne, guide-conférencier au service patrimoine de Moulins-Communauté Pays d'art et d'histoire. Elle a débuté par la visite de l'église Saint-Pourçain. A sa construction, fin du XI^e siècle, elle était connue sous le vocable de Saint-Martin avant de prendre celui de Saint-Pourçain, au milieu du XII^e. Après s'être attardé à l'extérieur de l'édifice sur la porte trilobée, Antoine Estienne a donné à l'intérieur moult



ENRICHISSANT. Le guide conférencier Antoine Estienne (4^e à gauche) a su passionner tous les participants.

détails sur l'architecture du bâtiment, précisant que ce qu'il reste des peintures du plafond au-dessus de l'autel date du milieu du XIX^e. On peut

d'ailleurs voir sur la droite du plafond la décoration d'origine. Avant de terminer la visite à l'intérieur du clocher, le guide-conférencier s'est attardé sur les

statues ornant l'église, mettant en exergue la plus intéressante, celle de Marie-Madeleine, datée du milieu du XV^e siècle. L'assistance se transforma alors en une équipe de randonneurs décidés à arpenter le bocage et, sous un ciel clément, le circuit de 6 km a été parcouru très agréablement avec une halte prolongée au château de Charnes. Là, le propriétaire Xavier de Froment a longuement relaté, tout en parcourant les lieux avec ses invités, l'histoire de Charnes à des promeneurs véritablement captivés par la beauté du site, et par la précision des explications doublée de la disponibilité du propriétaire. ■

■ MARIGNY

La Bohème ouvre le bal culturel à Charnes

Près d'une centaine de spectateurs a assisté dans la cour d'honneur du château de Charnes à la représentation de l'opéra de Puccini, *La Bohème*. Si la troupe, le *Regents Opera* est anglaise, et l'opéra chanté en italien, le public, lui, était bien français et pour la plus grande partie probablement peu familier de la langue de Dante. Aussi, des petits livrets avaient été mis à sa disposition afin qu'il puisse suivre plus facilement l'intrigue tout au long de l'œuvre. Pendant près d'une heure et demie qu'a duré *La Bohème*, l'assem-



APPLAUDISSEMENTS MÉRITÉS. Même si le salut n'a pas été ce qu'il aurait pu être, le public a fait savoir aux artistes son plaisir pris pendant le spectacle.

blée a pu apprécier, non seulement l'histoire de jeunes gens vivant d'expédients et pourtant aimant

la vie, mais aussi l'exceptionnelle qualité des chanteurs, principalement la soprano Christine Buras (Mimi) et le ténor Davide Basso (Rodolfo) qui ne dépareraient pas, loin de là, au sein d'un ensemble de plus grande notoriété. Et lors de la scène finale, lorsque Rodolfo tient dans ses bras sa bien aimée Mimi qui doucement s'éteint, le ciel lui-même semble s'en émouvoir, et verse peu à peu ses larmes. Le salut des acteurs est alors effectué au pas de charge, privant hélas public et comédiens d'un moment de communion. ■

02/08/2025

MARIGNY

Un intérêt certain pour Saint-Pourçain



ÉGLISES ROMANES. Les commentaires de Marc Poligny (au premier plan) ont mis en valeur les églises visitées, ici celle de Marigny.

Décidément, l'église Saint-Pourçain suscite beaucoup d'intérêt. Pas moins de trois visites préparées par Pays et d'art et d'histoire de Moulins communauté viennent de la propulser sur le devant de la scène. Intercalée entre deux visites randonnée patrimoine (24 juillet et 7 août) conduite par le guide conférencier Antoine Estienne, un triple rendez-vous ce mercredi 6 août axé sur les églises Saint-Vincent de Neuvy, Saint-Martin de Coulandon et donc Saint-Pourçain de Marigny, piloté par Marc Poligny, guide conférencier, a réuni près

d'une vingtaine d'amateurs de beaux édifices. Après avoir parcouru les églises de Neuvy et de Coulandon, le groupe a pris la direction de l'église Saint-Pourçain de Marigny.

Marc Poligny a mis en exergue ses principales curiosités, le porche à l'architecture rare, sculpté avec grand soin, les chapiteaux des piliers portant des crochets de feuillage, la peinture récente du plafond au-dessus de l'autel puisque datée du XIX^e siècle, et les statues de Marie-Madeleine et de la Vierge à l'enfant en bois peint. ■

14/08/2025

MARIGNY

Le quatuor Zaïde magistral à Charnes

Après la Bohème, opéra de Puccini, et les six soirées de théâtre du 7^e festival Théâtres de Bourbon, la dernière manifestation culturelle de l'été au château de Charnes était un concert du festival 10 ans/10 concerts, organisé par Préludia et donné par le quatuor de femmes Zaïde. Son succès semblait assuré depuis plusieurs jours déjà avec environ 250 réservations.

Du jamais vu

Et c'est ainsi qu'après la visite des lieux par Marc Poligny, guide conférencier de Pays d'art et d'histoire de Moulins-communauté, et les mots de bienvenue des propriétaires du château Xavier et Christine de Froment, et de la présidente de Préludia Michèle Etienne, la cour d'honneur était archicomble de plus de 350 personnes.

Du jamais vu, lors de l'entrée en scène des artistes. La première partie du



QUATUOR ZAÏDE. Le très nombreux public a eu le privilège d'assister à un concert d'une extraordinaire qualité.

concert était consacrée au quatuor n° 10 opus 74 de Ludwig van Beethoven, Les Harpes, quatuor d'une grande richesse expressive, mélange de classicisme et de virtuosité. Le quatuor Zaïde en a parfaitement exprimé le contraste entre le lyrisme méditatif et l'énergie rythmique.

Après un court intermède, Zaïde a interprété *La Jeune Fille et la Mort*, un poème de Matthias Claudius mis en musique

par Schubert, qui est un dialogue entre une jeune fille et la mort, et dont le texte a été lu par l'altiste Céline Tison.

Mais le spectacle n'était pas terminé, car après l'exceptionnelle prestation de Zaïde, l'ovation ponctuée d'applaudissements interminables a incité Charlotte Maclet, Leslie Boulou-Raulet, Céline Tison et Juliette Salmona à jouer les prolongations avec un extrait du Roi des

Aulnes de Franz Schubert. Devant la ferveur qui ne se démentait pas d'un public aux anges, le généreux quatuor offrira encore en prime quelques notes du fameux Air de la reine de la nuit de *La Flûte Enchantée* de Mozart.

En quittant les lieux, le public, unanime, ne tarissait pas d'éloges sur les musiciennes qui l'ont gratifié d'un récital que l'on peut qualifier de mémorable !

Deux rendez-vous d'ici à fin août

Les derniers concerts de Préludia : vendredi 22 août, *Les plus beaux Ave Maria* à 20 heures en l'église de Monétay-sur-Allier.

Samedi 30 août, *Ensemble à La Porterie à Souvigny*. À 16 h 30, concert n° 1 *La Flûte enchantée* et à 19 heures, concert n° 2 *Deux altos sinon rien*. ■

Pratique. Pour tous renseignements : preludia-musique.org.

19/08/2025

22/08/2025

MARIGNY

Six soirées de théâtre haut de gamme

Le rideau est tombé sur le 7^e Festival Théâtres de Bourbon à Charnes et ses propriétaires, Xavier et Christine de Froment, se félicitent de son succès.

■ **Siegfried au pied levé (compagnie du Passage).** Robert Bouvier n'avait pas débuté depuis dix minutes qu'il a fallu mettre tout le monde à l'abri dans une aile du château. Cela n'a pas perturbé l'acteur qui, tout au long de son étonnant monologue, a tenu les spectateurs scotchés aux souvenirs de ses improbables rencontres.

■ **Ceux qui restent (compagnie PLOP).** Pas de tristesse malgré ce thème difficile du suicide assisté. Les spectateurs ont au contraire entendu un hymne à l'amour de la vie et des autres. Camille Prioul a su s'entourer d'excellents comédiens.

■ **Le mariage est aussi nocif que les cigarettes et**



ENTHOUSIASME. Molière fut un succès. PHOTO JEAN-JACQUES PINSON

tellement plus cher (compagnie de la Fortune-Théâtre en Soi). Les spectateurs ont pu mesurer l'esprit aiguisé d'Oscar Wilde pour sa critique du mariage. Servi par deux acteurs épatants (Hélène Laurca et Laurent Themans), leur dialogue a tenu en haleine le public séduit par l'élégance et la puissance du texte. Un délice que toute

l'assistance aurait souhaité déguster plus longtemps !

■ **Le souper (compagnie Théâtre du Nord-Ouest).** C'est l'histoire d'un souper fictif pris par Charles-Maurice de Talleyrand (Philippe Casassus) et Joseph Fouché (Dario Tarentelli). Talleyrand, aux réparties feutrées mais piquantes, et Fouché, plus rustre mais à la l'éloquence implacable, mènent

une discussion où les mots sont une arme. Cette réflexion sur le pouvoir et l'ambition a été saluée par une assistance captivée.

■ **Odyssée (compagnie PLOP).** Seul en scène, Camille Prioul a conté au nombreux public, parmi lequel le président Pierre Deusy, les aventures d'Ulysse dans une version revisitée et humoristique du grand mythe.

■ **Les Fourberies de Scapin (La Fortune-Théâtre en Soi).** Apothéose pour l'ultime étape avec la présence d'une très nombreuse assistance et l'extraordinaire prestation de la troupe sublimant le texte de Molière, avec une mise en scène millimétrée d'Hélène Laurca. Le public a beaucoup ri, beaucoup applaudi.

Pour conclure, soulignons l'important apport aux spectacles du régisseur Alain Prescelti, aux manettes à Charnes. ■

25/08/2025

MARIGNY

Nouvelles soirées de prière l'an prochain

La dernière des quatre soirées de prière de l'été en l'église Saint-Pourçain, organisées par Bruno et Ghislaine Soucachet, a réuni une quinzaine de fidèles, tous n'apparaissant pas sur la photo, parmi lesquels le père François Lavocat, curé de la paroisse Sainte-Croix du Bourbonnais.

Ces quatre soirées ont permis d'animer un peu le centre du village et la charmante place arborée en face l'église, et à une cinquantaine de personnes au total, dont une bonne partie issue de l'agglomération moulinoise, de venir jusqu'à Marigny pour chanter, prier et méditer quelques versets bi-



CROYANTS. Avant d'entrer dans l'église, quelques participants avec notamment au second rang à gauche Bruno Soucachet et, au premier rang à gauche, le Père François Lavocat.

bliques. Les organisateurs seraient heureux d'avoir avec eux un plus grand nombre de personnes de

Marigny ou des communes avoisinantes, mais le but n'est pas de réunir de grandes assemblées. La présence de douze à quinze personnes permet à chacun de s'exprimer s'il le souhaite et de retrouver d'une fois à l'autre des visages connus. Bruno et Ghislaine Soucachet remercient Etienne Soulié pour son attachement à l'église Saint-Pourçain et le soin qu'il y apporte, ainsi que tous ceux qui participent à ces temps de prière. Et comme l'habitude en a été prise depuis maintenant quelques années, un verre partagé a réuni les personnes présentes juste après la dernière rencontre. ■

■ MARIGNY

Hommage aux fusillés du 27 août 1944

Le 81^e anniversaire de l'assassinat des six jeunes gens de Marigny et de Souvigny a réuni, à l'endroit même de leur martyr, près de 100 personnes, dont plusieurs personnalités (*) et 22 porte-drapeaux d'associations locales d'anciens combattants et des membres de la famille de l'un des suppliciés, René Véniat.

Au cours de leur retraite, en août 1944, les Allemands assistés de la milice avaient déjà commis nombre d'exactions. Dans ce contexte, la vie de Charles Fèvres, cultivateur de 18 ans ; Albert Tricot, ouvrier agricole de 18 ans ; Jean Marchais, ouvrier agricole de 19 ans ; René Véniat, aide familial de 23 ans ; Francis Civate, cultivateur de 28 ans et Marcel Signoret, métayer de 32 ans, s'est brutalement arrêtée. Alors



DEVOIR DE MEMOIRE. Jean-Marc Dumont, Philippe Prugneau et Jean-Paul Petit (de gauche à droite) lors du dépôt de gerbes.

qu'ils se trouvaient le long du chemin reliant Moulins à Bourbon-l'Archambault au moment du passage d'éléments de la division SS Das Reich, ils furent torturés et fusillés.

En leur mémoire, devant la stèle qui leur est dédiée, a eu lieu un dépôt de fleurs par Philippe Prugneau, maire de Marigny, Jean-Paul Petit, adjoint au maire de Souvigny, Jean-Marc Dumont, conseiller départemental. Après l'ap-

pel des fusillés par Robert Deschamps, président départemental de la Fnaca (Fédération nationale des anciens combattants en Algérie) et Fernand Maupas, président de l'Udac (Union départementale des associations de combattants), vint le moment du recueillement avec la sonnerie « Aux Morts » et *La Marseillaise*.

Philippe Prugneau souligna que « se souvenir, c'est aussi savoir se tour-

ner vers l'avenir en faisant preuve de vigilance pour préserver les valeurs de paix, de démocratie et de liberté ». Jean-Paul Raffestin, au nom de l'Anacr (Association nationale des anciens combattants et ami(e)s de la Résistance) constata que « ce sont souvent les victimes civiles qui payent le plus [...] lors des guerres ». Jean-Marc Dumont, conseiller départemental, a félicité « les jeunes présents parmi les porte-drapeaux car il est important que la transmission existe ».

(*) Thierry Bacconnier, président départemental des porte-drapeaux, Christian Bertrand, secrétaire départemental de l'Arac (Association républicaine des anciens combattants), Yves Mallot, président pour l'Auvergne et Jean-Paul Perronny de l'AAFFA (Amicale des anciens des forces françaises en Allemagne), René Paris, président du Souvenir Français Moulins/Yzeure, le Major Didier Dissard, chef des brigades de Souvigny/Le Montet.

■ MARIGNY

Carton plein pour le comité des fêtes

Reparti du bon pied après l'épisode Covid qui a failli lui être fatal, le comité des fêtes s'est réjoui d'un premier semestre 2025 particulièrement réussi, les trois manifestations au programme n'ayant pas été loin d'afficher complet.

Déjà, en 2024, devant le succès toujours assuré de la pièce de théâtre, le comité avait décidé d'ajouter à la représentation du samedi, celle du dimanche après-midi. Bien lui en a pris et, fin mars, la troupe avermoise Pilouface de la présidente Isabelle Olivier a quasiment rempli deux fois la salle des fêtes. Il y aura donc deux séances l'an prochain, d'autant que la comédie proposée sera, une fois de plus, désopilante !

De son côté, la 27^e marche de l'omelette a vu plus de deux cents adeptes de la randonnée dans le bocage fréquenter chemins et sentiers Marignyssois. Les organisateurs sont ré-



PLANCHAS. Bruno Aupetit, Julien Fribault et Jean-Christophe Deceuninck ont été à la hauteur !

compensés par les commentaires toujours élogieux des participants. Quant à la dégustation de l'omelette de rigueur, elle se déroula dans la bonne humeur dans une salle des fêtes copieusement garnie.

Lors du 3^e volet du triptyque de Marigny en fête, avant les vacances, le dîner proposé a fait l'unanimité des convives. Les préposés aux planchas ont tout simplement régalié !

Afin de laisser place au feu d'artifice que la pluie menaçante risquait de faire annuler, la soirée dansante a été interrompue un peu plus tôt que prévue, pour une vingtaine de minutes.

Rendez-vous le 13 septembre

Personne ne le regretta, l'artificier ayant gratifié les Marignyssois d'un spectacle pyrotechnique superbe. Et c'est presque au pas de course que chacun rentra

se mettre à l'abri pour finir le repas et reprendre la danse, les vannes célestes s'étant ouvertes dès la dernière fusée retombée ! Quant aux manifestations de l'automne, le samedi 13 septembre verra le premier concours de pétanque en doublettes et le samedi 13 décembre, un spectacle de danses orientales. Les tenants et aboutissants de ces deux événements seront communiqués ultérieurement. ■

■ MARIGNY

Le verdict du fleurissement est tombé

La commission « Fleurissement et aménagement des espaces communaux », après avoir fait le tour de la commune, a livré son verdict. Depuis maintenant trois ans, maisons et cours de ferme rivalisent les unes contre les autres.

Mention très bien fleuries (par ordre alphabétique) : Jean-Luc/Martine Bellien, Jean-Claude/Marie-Thérèse Chabot, Jean-Claude Diat, Luc/Marie-Jo Fillère, Guy de Froment, Alain/Martine Hamel, Franck Souverain/Nathalie Brunet.



PLAISIR DES YEUX. Les fleurs, un agrément toujours renouvelé !

Mention bien fleuries (par ordre alphabétique) : Antoine/Clotilde de Barmon, Bruno/Michèle Bernadon, Simone/Jean-Paul Couturier, Christophe/Aurélien Pacaud, Guillaume Pacaud, Jean-Paul/Jacqueline Perronny, Didier Régnault/Carole Didier, Jean-Pierre/Michèle Régnault, Etienne/Marie-France Soulier, Anne-Marie Surleau.

Les récompenses seront remises aux lauréats par Philippe Prugneau, maire, lors de la cérémonie de présentation des vœux à la population, samedi 3 janvier 2026. ■

RURALITÉ ■ La parité étendue aux communes de moins de 1.000 habitants

Plus de femmes parmi les élus locaux

C'est encore peu connu : la loi du 21 mai 2025 étend aux communes de moins de 1.000 habitants l'obligation de parité des conseils municipaux. Dans l'Allier, le collectif Hubertine-Auclert s'engage auprès des associations de maires pour motiver les candidates.

Le mode de scrutin de liste paritaire s'appliquera à toutes les communes, dès les prochaines élections municipales de mars 2026. C'est-à-dire que toutes les listes candidates devront compter autant de femmes que d'hommes, même dans les villages les moins peuplés de l'Allier.

Les conseils municipaux qui seront élus devront aussi être paritaires. Pour ce faire, les électeurs ne pourront plus rayer de nom : les listes seront élues d'un seul tenant, comme dans les grandes villes.



ENGAGEMENT. Claire Cabanel, maire de Chemilly, et Marie-Jo Fillère, présidente du collectif Hubertine-Auclert.

« on a besoin de vous ». On le sait que les femmes n'osent pas prendre la place. Ça tient à l'histoire de se sentir légitime. »

De courtes vidéos témoignages de maires de l'Allier seront bientôt diffusées sur les réseaux sociaux pour véhiculer un message positif de l'engagement municipal.

Maire de Chemilly, 588 habitants, Claire Cabanel témoignera : « Je trouve gratifiant de chercher des solutions pour les citoyennes et citoyens et réjouissant de fédérer une communauté autour de projets structurants. Certes, c'est plus délicat pour les mères de famille, mais aujourd'hui avec internet, les groupes de discussion et la visio facilitent l'échange d'information et la prise de décision. »

Le collectif national Elles aussi diffusera prochainement un guide officiel des candidates. Quant à la commission du collectif Hubertine-Auclert, elle alimentera se rendre dans chaque territoire de l'Allier pour encourager les femmes et lever les doutes. ■

Stéphanie Ména
stephanie.mena@centrefrance.com

« C'est une sacrée opportunité »

Sur les 317 communes de l'Allier, 249 comptent moins de 1.000 habitants et sont concernées par cette réforme. « Ce n'est pas gagné, que les femmes se mobili-

sent, mais c'est une sacrée opportunité », résume la présidente du collectif, Marie-Jo Fillère.

L'association féministe a créé une commission de travail, en partenariat avec

l'association des maires ruraux de l'Allier (AMR 03) et l'association des maires et des présidents de communautés de l'Allier (ADM 03). « Notre objectif est de dire aux femmes :

09/09/2025

Article par Stéphanie Ména
Agence de Moulins

HIPPODROME ■ Galop Allier a organisé son 5^e AQPS Foal Show

Les futurs champions de demain

Sous un beau soleil, propriétaires, éleveurs, acheteurs et curieux s'étaient donnés rendez-vous à l'hippodrome de Moulins pour la 5^e édition de l'AQPS Foal Show de Galop-Allier.

Un bon millésime, même si l'assistance, parmi laquelle Thibaut Juhen, président des AQPS (*) du Centre-Est et vice-président national, a été un peu moins fournie que l'an dernier. À cela, une explication. Seuls les foals étaient présents contrairement aux canters de deux ans qui ne seront à l'affiche que mercredi 17 septembre sur le même hippodrome.

Futurs compétiteurs, trente-huit foals du Centre-Est ont été présentés (AQPS et pur-sang) dans le ring mis à disposition des organisateurs par les responsables de l'hippodrome. Public et acheteurs ont pu voir évoluer et juger la qualité des origines, modèle et allures, du peut-être futur crack de demain, filmé par France Sire sous les commentaires d'Arnaud Poirier, véritable encyclopédie du milieu des courses



CRACK DE DEMAIN ? Nul besoin de tenir le foal, il ne lâche pas sa mère de plus d'une encolure !

hippiques.

La participation d'éleveurs locaux, tels Damien Vagne, Joël Denis, Clotilde Quentin ou Florent Lanier, éleveurs à Souvigny, Aurouër, Bagneux et Saint-Germain-Chassenay, a été remarquée.

Dès la première heure, pendant que la piste en sable de l'hippodrome voyait l'entraînement matinal de chevaux de course, une activité fébrile régnait

autour des boxes, chacun mettant une dernière main à la préparation de son champion, lui donnant un maximum de raisons d'être remarqué par un acheteur, qu'il soit propriétaire, entraîneur ou courtier. Parmi eux, une Anglaise, Lune Vergette, qui vit depuis 30 ans près de Bergerac et qui possède, outre des vignes, le haras de Faydeau, « avec une quarantaine de chevaux ».

Celle qui officie quelque-

fois en tant que juge, a réalisé deux achats fermes pour un propriétaire ; deux autres sont en pointillés, « dans l'attente du verdict des décideurs ».

Pour améliorer leur visibilité, des fournisseurs avaient investi le champ de courses, tels la société Theault (150 salariés) basée à Saint-Malo, fabricant de camions pour le transport des chevaux ; Dynavena un des leaders de l'aliment pour chevaux ; USM2i de l'Yzeurien Frédéric Ucar, alarme, informatique, robotique, qui équipe les éleveurs pour la surveillance des vélages et poulinaiges ; et la moulinoise Gaele Kitter de Top Cheval, qui a offert un licol pour chaque foal.

« C'était une superbe journée avec un très beau lot de foals, des éleveurs qui ont joué le jeu », s'est félicitée la présidente Marignyssoise de Galop-Allier Clotilde de Barmon qui donne rendez-vous pour la présentation à l'hippodrome de deux ans, ce mercredi 17 septembre, dès la fin des courses du jour, vers 15 h 30. ■

(*) Autre que pur-sang.

11/09/2025

■ MARIGNY

Pétanque : un premier concours réussi



PODIUM. Didier Régnault et Mathieu Régnault, trésorier et vice-président du comité des fêtes, entourent les vainqueurs.

Le premier concours de pétanque organisé par le comité des fêtes a réuni 22 doublettes.

Michel Teixeira (Moulins) et Vincent Delaplanche (Avermes) l'ont emporté avec 4 victoires, devançant au nombre de points Georges et Corentin

Dagouret (Yzeure).

La paire Jean-Louis Moulin (Moulins)/Herminio Gomez (Yzeure) avec 3 victoires complète le podium.

À l'issue des quatre parties, tout un chacun semblait satisfait, le concours sera probablement à l'affiche l'année prochaine. ■

16/09/2025

24/09/2025

SOCIÉTÉ ■ Le collectif Hubertine-Auclert sur tous les fronts

Des rendez-vous jusqu'en avril 2026

Après une période 2024/2025 chargée pour le collectif Hubertine-Auclert, qui milite pour les droits des femmes, la présidente Marie-Jo Fillère et son équipe préparent de nouveaux rendez-vous.

Le collectif a obtenu l'agrément pendant cinq ans pour intervenir dans les établissements scolaires de l'académie de Clermont. « Notre collectif répondra à toutes les demandes » souligne Marie-Jo Fillère. L'exposition Femmes bourbonnaises remarquables a bien circulé, et reste à disposition. Plusieurs manifestations 2025/2026 sont arrêtées.

Samedi 27 septembre. À Cressanges, la Balade de l'égalité est ouverte à tous avec un parcours de 3 km, avec les centres sociaux culturels 1, 2, 3 Bocage (Le Montet), Adéquat (Bourbon-l'Archambault), L'Escale (Souvigny), le Centre d'information sur le droit des femmes et des familles et la commune de Cressanges. Départ groupé du centre socioculturel à 14 h 30.

Mardi 4 et mercredi 5 novembre. Intervention au cours d'un stage animé par le SPIP (Service péni-



DES SORCIÈRES COMME LES AUTRES. Avec Garance, Lily Lugo, Louise O'Sman, Nawel Dombrowsky et Yoanna, autrices, compositrices, chanteuses et musiciennes, le spectacle sera au rendez-vous !

tentiaire d'insertion et de probation) de Montluçon.

Vendredi 7 novembre. Bourbon-l'Archambault accueillera le mois de l'égalité en Bocage bourbonnais, avec, à 19 h, à la médiathèque, l'inauguration de l'expo Femmes remarquables dans la musique, et le concert Sorties de l'oubli, notre petite histoire de la musique au féminin, à 20 h sous le hall des Thermes.

Dimanche 23 novembre. À 15 h 30, le Cabaret d'Hubertine en partenariat avec la Jimbr'tée, accueillera le groupe Des Sorcières com-

me les autres (compositions personnelles et répertoire d'Anne Sylvestre).

Samedi 29 novembre. Le collectif rencontrera le monde du sport au Creps de Vichy pour une journée sur les violences sexistes et sexuelles. Présidents, dirigeants, formateurs, animateurs, bénévoles, y participeront.

Vendredi 6 et samedi 7 mars 2026. Participation au Printemps de l'égalité à Vichy. La venue de l'écrivaine Lucille Peytavin est espérée.

Vendredi 17, samedi 18 et dimanche 19 avril. A la salle

des fêtes de Moulins, le collectif Hubertine-Auclert et l'Association philatélique moulinoise proposeront deux expositions, un guichet postal éphémère pour un timbre à date, à l'occasion de la sortie du timbre (gravé) en premier jour à l'effigie d'Hubertine Auclert. Samedi 18 après-midi, l'historienne Nicole Cadène donnera une conférence : « Hubertine Auclert, une femme affranchie ! ».

Dans le cadre de la nouvelle loi sur la parité en politique même pour les communes de moins de 1.000 habitants, le collectif a mis en place une commission avec l'Association des maires ruraux de l'Allier, de l'Association des maires et des présidents de communautés de l'Allier, et le collectif national Elles aussi. Des vidéos seront visibles sur internet fin septembre. Un partenariat a été noué avec le centre social de la commune de Bourbon-Lancy. Sont en projet, le spectacle *Les Etres humaines*, de l'association Réver tout haut à partir d'ateliers avec des femmes victimes de violence, et des ciné-débats avec les lycées. ■

■ MARIGNY

Ils s'octroient le tournoi de bridge

Le tournoi amical de bridge organisé par Guy de Froment dans son domaine des Gillets a été disputé par 36 équipes qui avaient toutes, évidemment, la victoire en point de mire. Parmi les joueurs, se trouvaient le président du Bridge-club moulinois Michel Landa et aussi, indépendamment de ceux venus de Paris, de Normandie et de Provence, trois habitants de... Martignique, amis de Guy !

Dans la salle aux 150 souprières, l'équité des affrontements pacifiques était garantie par Jean-Jacques Pilon, arbitre du co-



ATTENTIFS. Concentration maximale pour Guy de Froment (2^e à gauche) et tous les bridgeurs.

mité d'Auvergne, et après les 24 donnes du matin, le repas a requinqué les or-

ganismes pour les 27 donnes de l'après-midi. On ne sait pas si c'est l'avantage

de jouer quasiment à domicile, mais la paire Michel Delmas (Moulins)/Laurent Abbani (Moulins) avec 71,19 % a remporté le tournoi, assez largement devant Véronique Dorget (Boulogne-Billancourt)/Laurent de Meillac (La Rougery) 57,42 %, et Anne Lespinat (Paris)/Jacques Weiss (Paris) 57,07 % qui complètent le podium. Quant au régional de l'étape Guy de Froment, s'il a été moins en réussite que l'an dernier (4^e place), le classement (53,99 %) en dixième position obtenue avec Jean-Jacques Pilon est tout à fait honorable. ■

30/09/2025

■ MARIGNY

10/10/2025

Dominique Henri, employé communal



Depuis le 1^{er} septembre, Dominique Henri, choisi entre plusieurs autres candidats et domicilié à Souvigny, est le nouvel agent technique de la commune. Ayant toujours travaillé dans le domaine agricole, il s'est immédiatement et pleinement adapté aux nécessités de son nouveau poste. Spécialisé notamment dans tout le matériel agricole, que ce soit le fonctionnement, la réparation, l'entretien et l'utilisation, Dominique Henri, qui ne revendique aucun travail de prédilection, est un véritable « touche à tout », ce qui ne peut que convenir parfaitement pour l'ensemble de ses missions sur le territoire de la commune. ■

■ MARIGNY

Le beau geste de l'USM pour le CCAS



DON. Le président Franck Souverain (à gauche) et le maire Philippe Prugneau présentent le chèque devant les membres du CCAS au grand complet.

Pour rappel de la petite histoire du football local, le Journal Officiel du 11 mai 1994 a publié, et par là même, acté la naissance de l'Union Sportive Marignyssoise à la date du 19 avril 1994. Les plus anciens se remémorent que le premier match de l'USM s'est déroulé le dimanche 11 mai 1994 en amical à Gipy, mais le score de la partie est tombé dans les oubliettes...

Hélas, après 25 années d'existence, à cause d'un manque récurrent de joueurs, le dernier match de l'USM s'est déroulé le 12 mai 2019. L'USM, qui

qui recevait Montbeugny, n'avait pu faire mieux qu'un match nul 1-1.

Et comme il est très improbable de voir un jour renaître le club, l'USM, à travers Franck Souverain, son dernier président, a décidé de faire don de l'argent toujours sur le compte de l'USM au CCAS de la commune. Devant les bénévoles de l'action sociale de la commune, Franck Souverain, très applaudi, a remis au président du CCAS Philippe Prugneau, qui l'a chaleureusement remercié, un chèque de 4.189,32 €, soldant ainsi le compte bancaire de l'USM. ■

20/10/2025

MARIGNY

Le cimetière entretenu



ENTRETIEN. L'agent technique Dominique Henri prend un soin tout particulier pour conserver le cimetière bien tenu.

Le cimetière est un lieu d'hommages et de respect qui se doit d'être tenu, autant que faire se peut, dans un bon état de propreté, a fortiori pour les fêtes de Toussaint.

Et c'est ainsi qu'à l'approche du 1^{er} novembre, le nouvel agent technique de la commune, Dominique Henri, a fait disparaître les herbes folles, ratissé les

allées et repositionné correctement sur les tombes les ornements que la tempête aurait renversés.

Le visiteur qui va venir déposer des fleurs ou simplement s'incliner sur la tombe d'un être qui lui était cher trouvera alors un environnement soigné et apaisant, propice au souvenir et au recueillement. ■

29/10/2025

MARIGNY

L'entretien annuel des chemins



FINITION. Les tronçons de chemins traités ont été remodelés.

Chaque année, et évidemment en fonction des possibilités budgétaires, se poursuit l'entretien des chemins communaux. C'est ainsi que, bon an, mal an, si leur qualité n'est peut-être pas toujours parfaite, la sécurité des usagers y est constamment garantie, et 2025 n'échappera pas à la règle.

Environ 20.000 € de travaux

À l'intersection du chemin départemental n° 138, reliant Souvigny à Marigny, et du chemin de Rotière, des bordures de caniveaux type AC1 destinées à canaliser et à sécuriser le déplacement des véhicules ont été mises en place après décroûtage et réglage de la chaussée.

Par ailleurs, ce sont 700 mètres de chemins communaux en divers en-

droits qui ont été remodelés. Après un balayage de la portion de chemin à traiter et la dépose d'une couche d'accrochage, a été réalisé un reprofilage avec de la grave-émulsion (fragments rugueux de roche obtenus par concassage et mélangés avec une émulsion).

La mise en œuvre d'un bi-couche, qui a donné à la chaussée sa structure définitive, comprend un premier épandage d'émulsion à chaud avec gravillons de 6/10 mm suivi d'un cylindrage, et un peu plus tard un second épandage d'émulsion à chaud avec gravillons de 4/6 mm accompagné d'un ultime cylindrage.

Le montant de l'ensemble des travaux effectués par l'entreprise ADN Travaux Publics de Toulon-sur-Allier s'élève à 19.895,10 € HT. ■

30/10/2025

04/11/2025

■ MARIGNY

La pagode de la Luronne a reçu ses ornements sacrés



MANŒUVRE DÉLICATE. Il aura fallu toute l'habileté des bénévoles sur le faitage et aux commandes de la nacelle pour installer exactement et sécuriser les symboles du dragon.

Le bonze marignyssois Phonexay Souvanhnaphoum et les éternels bénévoles ont vu leur patience récompensée avec l'installation, relativement périlleuse et reportée deux fois en raison d'une météo défavorable, de deux crêtes (aux extrémités du faitage) et de quatre queues de dragon (aux pieds des rives). Le dragon, créature légendaire, est censé apporter à la pagode et à ses fidèles, protection, puis-

sance et aussi sagesse. Quelque peu contrariée par une pluie intermittente, la pose s'est avérée délicate, notamment lors des positionnements, en raison du poids de chacun des attributs du dragon, faits de béton armé et pesant plusieurs dizaines de kilos chacun. Maintenant, et pour longtemps, l'ancienne ferme de la Luronne est vraiment une pagode, reconnaissable par tout bouddhiste ! ■

02/12/2025

■ NÉCROLOGIE

Anna Déchet à Marigny

Anna Déchet, qui vient de s'éteindre au début de sa 96^e année, était la doyenne de Marigny où elle résida, à peu de chose près, toute sa vie. Née aux Fombetons le 3 septembre 1930, Anna, née Laurent, fréquenta l'école communale de Marigny avant de terminer sa scolarité à Souvigny où elle obtint le certificat d'études. Elle travailla alors à la ferme avec ses parents avant de se marier en 1948 avec Henri Déchet, agriculteur. Deux filles sont venues égayer son foyer, Yvette en 1950 et Gisèle en 1951, filles qui lui donnèrent trois petits-enfants, Sylvain, Céline et Loïc, et pas moins de huit arrière-petits-enfants.

Après son mariage, Anna habita jusqu'en 1961 à Rotière et aida à la ferme de ses beaux-parents avant de passer le reste de sa vie au domaine de Thiange, et où, entre 1967 et 1985, elle exerça en tant qu'assistante familiale. En 2002, elle eut la douleur de perdre son époux Henri.

Parmi ses passe-temps favoris, on rencontre la broderie qu'elle pratiquait avec un talent certain et une pré-



ANNA DECHET. La doyenne de la commune est décédée à 96 ans.

férence marquée pour le point compté. Le scrabble, la belote, le jardinage qu'elle a abandonné il n'y a pas si longtemps, avec une grande affection pour les fleurs, sans oublier la lecture de *La Montagne*, faisaient partie de ses distractions.

Titulaire du permis de conduire depuis le 12 août 1965, elle n'aurait pour rien au monde délaissé la conduite de sa vénérable 4L avec laquelle elle se rendait souvent à Moulins et chaque jeudi au marché de Souvigny.

Ses obsèques ont eu lieu ce lundi 1^{er} décembre en l'église de Souvigny suivies de l'inhumation au cimetière de Souvigny. ■

■ MARIGNY

10/12/2025

Le Père Noël a été généreux

Une bonne vingtaine de petits marignyssois de moins de douze ans, soit les deux tiers environ de cette tranche d'âge de la commune, avait rejoint la salle des fêtes pour la venue, précoce, du père Noël, à l'invitation de la municipalité. Après le spectacle proposé par la Compagnie en La de Saint-Pourçain-sur-Sioule qui a vu, heureux dénouement, Petit Pierre retrouver ses yeux et sa bouche égarés à la suite d'un violent coup de vent, le Père Noël, fit son apparition. Fort gentiment, il entama



CADEAUX. Les petits Marignyssois, et leurs parents, sont repartis heureux de leur après-midi passé en compagnie du Père Noël.

la conversation avec les enfants dont certains, très timides, se cramponnaient à leurs parents tandis que d'autres, plus hardis, ne le

quittaient pas d'une semelle. Le poids des ans et de la hotte l'obligeant à s'asseoir, il commença à distribuer les cadeaux aux

petits marignyssois qui n'oubliaient pas de le remercier. Dès la hotte vidée, le vieillard à la longue barbe blanche signifiant son départ, recueillant alors des applaudissements mérités, arguant qu'il avait évidemment beaucoup d'autres enfants de par le monde à aller combler.

Son départ n'empêcha pas toute l'assistance de profiter d'un copieux goûter, composé de chocolats chauds, brioches et friandises, aux sons de comptines, avant le retour des enfants à la maison. ■

■ MARIGNY

Les colis de fin d'année du CCAS



CHOIX DÉLICAT. Les membres du CCAS indécis sur les assortiments de friandises pour les colis de Noël.

Réuni sous la présidence de Philippe Prugneau, maire, le CCAS, quasiment au grand complet, a fait un rapide retour sur l'agréable rencontre des aînés autour d'un repas le 12 octobre.

Puis il a décidé ce que seraient les colis de Noël offerts aux personnes de plus de 65 ans qui n'ont pu, pour un motif ou pour

un autre, participer au repas. Ce sont finalement 28 Marignyssois (es) qui en bénéficieront, avec 8 colis dits « individuels » (un coffret de friandises) et 10 colis dits « couple », (également un coffret de friandises et une bouteille de champagne).

Les colis seront distribués par les membres du CCAS avant Noël. ■

11/12/2025

■ MARIGNY

La tradition du sapin de Noël perpétuée



DÉCOR. Pour que perdure l'un des symboles de Noël, le sapin enguirlandé.

À l'approche des fêtes de fin d'année, la municipalité s'est fait un devoir de respecter la tradition de l'arbre de Noël, dont l'origine daterait du Moyen-Âge et proviendrait des pays de culture germanique. C'est donc une coutume très ancienne, popularisée dans notre pays lors de la seconde moitié du XIX^e siècle, qui est con-

servée et qui fait se perpétuer la magie de Noël à laquelle sont attachés petits et grands.

Voici comment le maire Philippe Prugneau, son adjointe Martine Bellien, le conseiller Jean-Claude Diat et la cheville ouvrière de la commune Dominique Henri ont mis la main à la pâte pour l'installation des diverses décora-

tions et illuminations à travers les rues, notamment place de la mairie sur laquelle trône un imposant sapin. Mais la période des fêtes de fin d'année n'est pas éternelle, et début janvier, après la présentation des vœux à la population du samedi 4 janvier, la commune retrouvera son aspect habituel. ■

13/12/2025

16/12/2025

■ MARIGNY

Succès de la danse de Lena Akhatar



CHORÉGRAPHIE ORIENTALE. Encore une belle soirée pour les Marignyssois et leurs amis.

Pour la dernière manifestation du comité des fêtes version 2025, la salle polyvalente, joliment décorée, était très copieusement garnie d'un public venu pour déguster un couscous préparé par Mohamed Majdoub du restaurant L'Escale à Cosne-d'Allier. Le public voulait admirer les chorégraphies développées par Lena Akhatar, spécialiste ligérienne de danses orientales. Elle est lauréate de plusieurs concours organisés en France ou hors de nos frontières, et qui est suivie par près de 6 000 followers sur Instagram (@lena - akhtr). Son entrée sur scène aux sons particulièrement rythmés de la musique d'Orient a été saluée comme il se doit, et lors de ses deux

apparitions lors de la soirée, les convives ont pu apprécier sa grâce, la qualité de ses différentes évolutions, toujours sur des rythmes incitant fortement à la danse, ainsi que sa spontanéité. En effet, en plusieurs fois, elle invita à venir la rejoindre sur scène, et beaucoup de participants à la soirée ne se sont pas fait prier pour faire partie du spectacle de ce moment inédit. Après Marigny, Lena Akhatar participera, entre autres nombreuses manifestations, au festival international de danses orientales Yalla Norqos organisé du 10 au 13 janvier prochain à Marrakech. Avec à la clé, après Guimarães (Portugal) et Dunkerque, une autre victoire ? ■

22/12/2025

➔ MARIGNY, NÉE À MARIGNY, VAINC À MOULINS



HIPPODROME. Remontée. Marigny a gagné ! La jument, née à Marigny et nommée *Marigny*, a remporté face à neuf autres chevaux la 8^e et dernière course, le prix Paul-Chenu, de la dernière réunion de l'année à l'hippodrome de Moulins. Montée par le jockey d'obstacles Angelo Zuliani, cravache d'or 2020, la jument appartenant à Clotilde de Barmon naviguait sereinement dans les toutes dernières positions du peloton, attendant son heure. Jusqu'à ce qu'elle entame son irrésistible remontada, dans la ligne opposée, sous l'impulsion de son jockey. À 200 m du poteau, elle passe en tête avant de creuser un écart de plus de trois longueurs à l'arrivée. Après ce premier triomphe, Marigny qui courait pour la 4^e et dernière fois sur le plat avant de se consacrer à l'obstacle, va partir fin décembre pour deux mois au meeting d'hiver de Pau. Photo Christophe Morlat ■

23/12/2025

■ MARIGNY

La bibliothèque renouvelle son stock

La navette de la bibliothèque départementale de l'Allier a fait halte à la mairie de Marigny pour procéder à l'échange annuel de la totalité des livres prêtés lors de son dernier passage, au printemps 2024.

Catherine Kuty, chauffeur-logisticien à la bibliothèque départementale de Coulandon, a remplacé



NOUVEAUTÉS. Aidée de Samantha Coutière, Catherine Kuty a procédé au renouvellement du fonds départemental.

197 livres, tous genres confondus, allant du roman au sport en passant par les documentaires, albums et bandes dessinées.

Par ailleurs, les lecteurs peuvent avoir accès, sur simple demande, à la médiathèque digitale et se connecter gratuitement à un très grand nombre de ressources numériques, livres, films, etc. ■

05/01/2026

■ MARIGNY

Les aînés ont reçu leurs colis de Noël

Après le repas des aînés qui a réuni une quarantaine de convives, le CCAS a défini ce que serait le colis de fin d'année réservé aux plus de 65 ans qui n'ont pas participé à la journée conviviale du dimanche 12 octobre.

Plusieurs membres du CCAS ont donc rencontré et remis un coffret de friandises aux personnes



COLIS DE NOËL. Luc Richaud (à droite) a remercié le CCAS pour sa bienveillance.

seules, et le même coffret avec une bouteille de champagne aux couples, démarche toujours très appréciée.

Et c'est ainsi que le maire Philippe Prugneau, au nom du CCAS, a offert coffret et champagne à Luc Richaud et à sa compagne Sylvie Mathé-Lapierre (absente sur la photo), marignyssois depuis un quart de siècle. ■

■ MARIGNY

Pas de projet d'ampleur en 2026

La salle des fêtes était bien garnie d'environ soixante-dix personnes qui avaient répondu favorablement à l'invitation de la municipalité pour la cérémonie de présentation des vœux à la population. Dans son message, le maire Philippe Prugneau, « entre espoir et lucidité », insistait sur « l'importance de conserver ce qui fait nos forces, le lien social, la solidarité et l'attention portée aux autres ».

Il rappelait les actions de l'année écoulée, notamment les plus importantes telles le remplacement des portes des anciens vestiaires du stade devenus locaux de stockage de maté-



CÉRÉMONIE. Les conseillers (deux des leurs étaient excusés) pendant l'allocution du maire Philippe Prugneau.

riel pour l'agent technique, et surtout les travaux de voirie qui, année après année, permettent aux voies communales de conserver leur excellente qualité. Pas de naissance à Marigny en

2025, et si Philippe Prugneau rappelait qu'il s'y déroula trois mariages, il déplorait le décès de quatre Marignyssoises.

Pour 2026, aucune opération d'envergure n'est prévue, mais l'entretien de

la voirie, des bâtiments communaux et une étude d'aménagement du local de l'ancienne mairie en studio pour la location sont projetés.

Et avant de présenter les vœux du conseil municipal à tous les Marignyssois (es), Philippe Prugneau remerciait chaleureusement le personnel communal pour son investissement, les bénévoles du CCAS et du comité des fêtes pour leurs actions, sans oublier de saluer Xavier et Christine de Froment pour leur contribution, via le Festival Théâtres de Bourbon, « à la mise en lumière de la commune ». ■

07/01/2026

■ MARIGNY

Les plus beaux fleurissements primés

Les habitants des maisons individuelles et des cours de ferme fleuries ont été récompensés avec des bons d'achat, financés moitié/moitié par la commune et Thierry Lurat, horticulteur à Chemilly, ce qui représente un coup de pouce à l'embellissement du village, déjà distingué par les deux fleurs trônant à ses entrées.

La commission « fleurissement et aménagement des espaces communaux », après avoir évalué tous les ornements floraux visibles depuis le domaine public, a rendu son verdict. Le voici, par ordre alphabétique.

Mention très bien fleuries : Jean-Luc/Martine Bellien, Jean-Claude/Ma-



ENCOURAGEMENT. Les Marignyssois distingués ont reçu des bons d'achat de... fleurs !

rie-Thérèse Chabot, Jean-Claude Diat, Luc/Marie-Jo Fillère, Guy de Froment, Alain/Martine Hamel, Franck Souverain/Nathalie Brunet.

Mention bien fleuries : Antoine/Clotilde de Barmont, Bruno/Michèle Bernadon, Simone/Jean-Paul Couturier, Christophe/Aurélien Pacaud, Jean-Paul/

Jacqueline Perronny, Didier Régnauld/Carole Didier, Jean-Pierre/Michèle Régnauld, Etienne/Marie-France Soulier, Anne-Marie Surleau. ■

09/01/2026

LA MAIRIE

HORAIRES

Mardi 8 h 00 - 13 h 00
Mercredi 8 h 00 - 13 h 00 / 14 h 00 - 16 h 00
Jeudi 9 h 00 - 13 h 00 / 14 h 00 - 18 h 00

CONTACT

Téléphone : 04 70 43 93 57

Adresse : 11 rue de la mairie 03210 MARIGNY

Mail : marigny.mairie@wanadoo.fr

Site : www.mairie-marigny-allier.fr



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

- Fonctionne aux horaires d'ouverture de la mairie
- Si un ouvrage vous intéresse, nous pouvons peut-être vous le procurer via la Bibliothèque Départementale de prêts, demandez-nous !

